

Présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles du Budget Primitif 2025 et du Compte Financier Unique 2024

Les grandes lignes du Budget Primitif 2025 ont été définies lors du rapport d'orientations budgétaires qui a été présenté en conseil municipal le 7 mars 2025.

Au cours de la séance du 4 avril 2025 et après avoir pris acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires, le Conseil Municipal est amené à approuver le Compte Financier Unique de l'exercice 2024 et à adopter le Budget Primitif 2025, voté par chapitre.

I - Le Compte Financier Unique 2024

L'article 205 de la loi de finances pour 2024, autorise la Ville de Maizières-lès-Metz, qui en a fait la demande, à mettre en place le Compte Financier Unique (CFU) pour la présentation des comptes de l'exercice 2024.

Il présente les résultats comptables de l'exercice et constitue l'arrêté des comptes de la commune. Il est soumis, pour approbation, à l'assemblée délibérante selon un calendrier et des modalités comparables à celles en vigueur pour le compte administratif.

Ce document unique, fusion entre le compte administratif produit par l'ordonnateur et le compte de gestion produit par le comptable public, constitue une mesure de simplification qui permet de favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière, d'améliorer la qualité des comptes et de simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives, au travers de l'unification du compte administratif et du compte de gestion.

Les réalisations effectives en dépenses et en recettes pour les deux sections sont les suivantes :

a) Section de fonctionnement :

Les crédits ont été ouverts à hauteur de **19 930 395,63 €** en 2024.

Les dépenses de la section de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de **14 186 171,12 €**, soit un taux de réalisation de 71,2%.

Les recettes de la section de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de **14 423 337,06 €**, soit un taux de réalisation de 102,1%, hors résultat reporté.

b) Section d'investissement :

Prévues à hauteur de **16 178 843,53 €** en 2024, les dépenses de la section d'investissement ont été réalisées à hauteur de **4 425 357,23 €**.

En dépenses, les restes à réaliser s'élèvent à **199 223,59 €**.

Ils ne tiennent pas compte des engagements non soldés résultants de l'exécution de la Programmation pluriannuelle des investissements, qui font l'objet d'une réinscription sur l'exercice suivant.

Prévues à hauteur de **15 889 164,11 €** en 2024, hors résultat reporté, les recettes de la section d'investissement ont été réalisées à hauteur de **3 302 323,13 €**.

Les restes à réaliser de recettes s'élèvent à **2 948 477,50 €**.

Le résultat net global d'exécution se décrit de la manière suivante :

DETERMINATION DU RESULTAT CUMULE A A FIN DE L'EXERCICE 2024					
			FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	Total cumulé
RECETTES	TITRES EMIS	A	14 423 337,06 €	3 302 323,13 €	17 725 660,19 €
	RESTES A REALISER	B	0,00 €	2 948 477,50 €	2 948 477,50 €
DEPENSES	MANDATS EMIS	C	14 186 171,12 €	4 425 357,23 €	18 611 528,35 €
	RESTES A REALISER	D	0,00 €	199 223,59 €	199 223,59 €
Différence entre les titres et les mandats	Solde de réalisations de l'exercice (+ou -)	E=A-C	237 165,94 €	-1 123 034,10 €	-885 868,16 €
Résultats antérieurs reportés (+ou -)	Résultats antérieurs reportés (+ou -)	F	5 799 782,63 €	289 679,42 €	6 089 462,05 €
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent / déficit	E+F	6 036 948,57 €	-833 354,68 €	5 203 593,89 €
Différence entre les restes à réaliser (+/-)	Restes à réaliser (+/-) à reporter à N+1	G= B - D	0,00 €	2 749 253,91 €	2 749 253,91 €
Résultat cumulé	Excédent / déficit	E + F + G	6 036 948,57 €	1 915 899,23 €	7 952 847,80 €

II - Le Budget Primitif 2025

Les équilibres du BP 2025 sont les suivants :

- Section de fonctionnement : 21 396 871,57 euros
- Section d'investissement : 16 778 338,88 euros

Présentation des principaux indicateurs financiers – BP 2025

	BP 2025
Dépenses réelles de fonctionnement	14 326 943,19 euros
Recettes réelles de fonctionnement, hors résultat reporté	15 349 923,00 euros
Dépenses de gestion courante (hors charges financières charges spécifiques et dotations aux provisions)	14 105 775,00 euros
Intérêts de la dette (article 66111)	205 900,00 euros
Capital de la dette	512 000,00 euros

Les dépenses réelles de fonctionnement se chiffrent à 14 326 943,19 euros. Parallèlement, les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 15 349 923 euros.

a) Section de fonctionnement

1. des dépenses de fonctionnement

L'équilibre de la section s'établit à 21 396 871,57 euros.

Les dépenses réelles de fonctionnement représentent 14 326 943,19 euros.

Présentation synthétique des dépenses de fonctionnement par domaines d'intervention ou par services – BP 2025 – montant en euros :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2025
SERVICES ADMINISTRATIFS ET RESSOURCES	8 853 774,00
Rémunérations, formations et indemnités des élus	7 653 240,00
Direction Générale	171 800,00
Moyens Généraux	919 124,00
Informatique (hors remboursement du service commun)	109 610,00
EPANOUISSEMENT ET RAYONNEMENT	1 142 520,00
Service culturel	115 150,00
Conservatoire	25 075,00
Médiathèque	45 230,00
Périscolaire et Extrascolaire	482 025,00
Jeunesse et Sports	22 450,00
Communication	173 330,00
Subventions culturelles et divers	119 260,00
Subventions sports	160 000,00
TECHNIQUE	2 233 502,00
Services techniques et espaces verts	2 233 502,00
PROXIMITE ET POPULATION	9 750,00
Etat-civil - Population	1 500,00
Police Municipale	8 250,00
SOLIDARITE ET AFFAIRES SCOLAIRES	1 076 669,00
Subvention au CCAS	650 000,00
Relais Petite Enfance	11 093,00

Emploi – Prévention - Santé	22 080,00
Affaires scolaires	393 496,00
FINANCES	8 063 024,02
Charge de la dette et autres frais financiers	213 107,19
Fonds de péréquation intercommunal et communal	400 000,00
Contribution aux syndicats intercommunaux	22 500,00
Divers	7 445 049,38
TOTAL DEPENSES	21 396 871,57

2. Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement s'établissent à 21 396 871,57 euros au BP 2025.
Les recettes réelles de fonctionnement représentent 15 349 923,00 euros, hors résultat reporté.

Présentation synthétique des recettes de fonctionnement en euros – BP 2025

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2025
Impôts directs locaux	4 354 103
Compensations fiscales	895 336
AUTRES TAXES	479 726
DOTATIONS	569 720
DGF	213 000
DSU	172 000
Dotation nationale de péréquation FNGIR	126 230
Droits de place	58 490
DOTATIONS INTERCOMMUNALES	6108545
SUBVENTIONS	1 829 093
CAF	465 342
Autres participations de l'Etat et FCTVA	67 007
Participations du Département	43 144
Autres participations	1 253 600
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 061 400
Redevance périscolaire	365 500
Redevances à caractère culturel	155 200
Loyers et autres produits de gestion courante	140 068
Autres redevances, ventes et produits du domaine	400 632
ATTENUATION DE CHARGES	50 000
Reprise de provisions	2 000
Opérations d'ordre	10 000,00
Résultat antérieur reporté (R002)	6 036 948,57
TOTAL RECETTES	21 396 871,57

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2024	BP 2025
Impôts directs locaux	4 581 000	4 354 103
Compensations fiscales	880 459	895 336
AUTRES TAXES	510 950	479 726
DOTATIONS	565 430	569 720
DGF	239 000	213 000
DSU	146 000	172 000
Dotation nationale de péréquation FNGIR	126 230	126 230
Droits de place	54 200	58 490
DOTATIONS INTERCOMMUNALES	6 117 594	6108545
SUBVENTIONS	494 763	1 829 093
CAF	351 740	465 342
Autres participations de l'Etat et FCTVA	69 323	67 007
Participations du Département	47 400	43 144
Autres participations	26 300	1 253 600
PRODUITS D'EXPLOITATION	927 336	1 061 400
Redevance périscolaire	345 000	365 500
Redevances à caractère culturel	147 000	155 200
Loyers et autres produits de gestion courante	195 227	140 068
Autres redevances, ventes et produits du domaine	240 109	400 632
ATTENUATION DE CHARGES	45 000	50 000
Reprise de provisions	0	2 000
Opérations d'ordre	3 281	10 000,00
Résultat antérieur reporté (R002)	5 799 782,63	6 036 948,57
TOTAL RECETTES	19 925 595,63	21 396 871,57

Les flux financiers avec la Communauté de Communes Rives de Moselle connaissent une évolution sur cet exercice, notamment en raison du remboursement des frais liés à la mutualisation des services commande publique et urbanisme nouvellement mutualisés (308 310 euros inscrits pour le remboursement de l'ensemble des services mutualisés.)

La Dotation Forfaitaire, composante de la DGF, devrait s'établir autour de 213 000 euros et la Dotation de Solidarité Urbaine autour de 172 000 euros.

En termes de fiscalité directe locale, les taux d'imposition et le pourcentage des abattements resteront strictement identiques à ceux de l'année dernière.

La prévision issue du produit de la fiscalité directe locale s'établit à 4 354 103 euros.

b) La section d'investissement

1. Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement sont réparties suivant le tableau ci-dessous :

Présentation synthétique des recettes d'investissement en euros – BP 2025

RECETTES D'INVESTISSEMENT	BP 2025
Restes à réaliser	2 948 477,50
FCTVA	400 000,00
Taxe d'aménagement	200 000,00
Produit des amendes de police	105 000,00
Subventions	811 600,00
Cessions	1 713 010,00
Emprunts	3 500 000,00
TOTAL RECETTES REELLES	9 678 087,50
Recettes d'ordre - Virement de la section de fonctionnement	5 969 928,38
Recettes d'ordre - Amortissements	1 100 000,00
Recettes d'ordre - Opérations patrimoniales	30 323,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE	7 082 618,83
Résultat d'investissement reporté	-
TOTAL RECETTES	16 778 338,88

Les recettes d'investissement sont abondées par un **virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement, marge dégagée de l'autofinancement de la section de fonctionnement de près de 5.9 Millions d'euros.**

Le haut niveau de restes à réaliser de recettes affiché (2 948 477,50 euros) démontre le dynamisme de la Ville dans la recherche de cofinancement de ses projets, en sus des subventions nouvellement inscrites au budget et participe activement à l'équilibre de la section.

La Ville de Maizières-lès-Metz mobilisera pour cette année un emprunt de 3,5 millions d'euros qui sera fléché principalement vers la construction de la nouvelle école du Val-Maidera.

La mobilisation de cet emprunt – suivant un certain nombre de conditions (temporalité, taux d'intérêt, date de mobilisation) - pourrait nous amener aux ratios suivants :

<i>En milliers d'euros</i>	Au 31/12/2024	Estimation au 31/12/2025*
Encours de la dette au 01/01	7 407	6 906
Annuité en capital de la dette	502	512
Encours de la dette au 31/12	6 906	9 894
Montant des intérêts au 01/01	206	206
Capacité de désendettement au 31/12 = encours de la dette / épargne brute	5.2	6.3
Capacité de désendettement au 01/01 = encours de la dette / épargne brute	5.6	4.4
Charge de la dette	3.5 %	3.3 %

*Hypothèse intégrant un emprunt de 3,5 Millions d'euros en 2025 avec une première échéance en 2026

La mobilisation de cet emprunt de trois millions et demi d'euros ferait évoluer le ratio de la dette par habitant aux alentours du niveau de la moyenne nationale des Communes de la même strate.

Le BP 2025 indique un montant de cessions immobilières élevé, qui s'établit à 1 683 010 euros et qui concerne majoritairement la vente de l'ancienne école maternelle De Lattre et de l'emprise SORELOR au sein de la ZIL Nord.

2. Les dépenses d'investissement

En matière d'investissement, le Budget Primitif 2025 prévoit un niveau d'investissement qui est élevé (**l'équilibre de la section s'établit à 16 778 338,88 euros**).

Présentation synthétique des dépenses d'investissement en euros – BP 2025

Chapitre	Libellé	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
	Dépenses d'investissement	15 904 661,20 €	40 323,00 €	15 944 984,20 €
16	Emprunts et dettes assimilées	513 550,00 €		513 550,00 €
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	994 743,52 €		994 743,52 €
204	Subventions d'investissement	71 200,00 €		71 200,00 €
21	Immobilisations corporelles	4 068 387,05 €		4 068 387,05 €
23	Immobilisations en cours	10 256 780,63 €		10 256 780,63 €
040	Opérations de transferts entre sections	- €	10 000,00 €	10 000,00 €
041	Opérations patrimoniales	- €	30 323,00 €	30 323,00 €

	Dépenses totales	Résultat reporté	TOTAL SECTION
INVESTISSEMENT	15 944 984,20 €	833 354,68 €	16 778 338,88 €

3. Le Plan Pluriannuel d'Investissement

Pour cet exercice, **la Ville a prévu 10,7 millions d'euros d'investissement dans son (PPI).**

Le Code Général des Collectivités Territoriales dispose que les dotations budgétaires affectées aux dépenses d'investissement peuvent comprendre des autorisations de programme et crédits de paiement plus couramment rencontrés sous le sigle AP/CP.

Dès lors, les autorisations de programme – AP - sont définies comme la limite supérieure des dépenses pouvant être engagées pour le financement des investissements. Les crédits de paiement – CP – par leur insertion successive aux budgets primitifs de la Ville, constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées durant l'exercice budgétaire pour assurer la couverture des engagements contractés dans le cadre des AP correspondantes. Aussi, l'équilibre budgétaire de la section d'investissement sur l'exercice s'apprécie en tenant compte des seuls CP.

Sur les neuf autorisations de programme existantes, une arrive à son terme. La clôture du programme "Travaux d'aménagement de la voirie – ancien programme" est proposée.

Concernant les huit autres programmes, l'avancement des projets nécessite l'ajustement de certaines autorisations de programme et crédits de paiements, afin de parvenir à une exécution budgétaire plus précise.

Trois programmes devraient connaître un achèvement au cours de l'exercice 2025. La réception des bâtiments et la mise en service des accueils périscolaires, opérationnels dès le début des vacances estivales de 2023 pour Sainte Marie et en septembre 2023 pour Dany MATHIEU permettent de ne réinscrire que le solde des marchés publics à mandater.

De même, les travaux liés à la réhabilitation du complexe sportif s'achèvent et ont été réceptionnés en octobre 2024, d'où un ajustement de l'autorisation de programme et l'inscription du reliquat des engagements comptables à solder sur l'exercice 2025, au niveau des crédits de paiement ouverts.

En 2025 aucune nouvelle autorisation de programme ne sera soumise à l'approbation de l'Assemblée.

Ainsi, la Ville va porter à près de 21,7 millions d'euros ses investissements (PPI sur l'ensemble de la période), œuvrant ainsi à améliorer le quotidien des Maiziérois dans de nombreux domaines.

Les autorisations de programmes et crédits de paiements ouverts par opération sont présentés dans le tableau récapitulatif ci-dessous.

Présentation synthétique du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) – montants en euros.

INTITULE DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME	MONTANT DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES			MONTANT DES CREDITS DE PAIEMENT				
	Montant total des autorisations de programme votées au 06/12/2024	Actualisation des projets	Montant total des autorisations de programme au Projet de BP 2025	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 31/12/2024)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2025	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2026	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2027	Restes à financer (exercices 2025 et suivants)
Travaux divers d'aménagement de la voirie - ancien programme CLOTURE	4 269 761,06 €	-14 759,00 €	4 255 002,06 €	4 255 002,06 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Travaux divers d'aménagement de la voirie - nouveau programme	5 301 845,75 €	-508 331,88 €	4 793 513,87 €	707 270,74 €	2 915 414,70 €	1 170 828,43 €	0,00 €	4 086 243,13 €
Construction d'un groupe scolaire et d'un périscolaire au Val Mainera	14 049 645,11 €	995 085,01 €	15 044 730,12 €	788 126,06 €	5 628 973,81 €	5 473 420,00 €	3 154 210,25 €	14 256 604,06 €
Aménagement d'un accueil périscolaire et extra scolaire rue Sainte Marie	2 365 491,31 €	-38 356,18 €	2 327 135,13 €	2 314 784,16 €	12 350,97 €	0,00 €	0,00 €	12 350,97 €
Construction d'un accueil périscolaire et extra scolaire au Parc Dany Mathieu	2 094 090,04 €	-12 806,51 €	2 081 283,53 €	2 074 090,17 €	7 193,36 €	0,00 €	0,00 €	7 193,36 €
Réhabilitation du Complexe Sportif Camille Mathieu	3 109 192,69 €	-41 724,68 €	3 067 468,01 €	2 820 204,42 €	247 263,59 €	0,00 €	0,00 €	247 263,59 €
Réaménagement du quartier Kennedy	2 779 027,64 €	-1 703 196,02 €	1 075 831,62 €	50 734,12 €	523 097,50 €	502 000,00 €	0,00 €	1 025 097,50 €
Mise en valeur du patrimoine municipal	3 482 479,85 €	-165 740,68 €	3 316 739,17 €	1 391 223,27 €	1 325 515,90 €	300 000,00 €	300 000,00 €	1 925 515,90 €
Travaux d'aménagement, d'entretien et réparation des réseaux d'eaux pluviales	616 496,48 €	0,00 €	616 496,48 €	464 645,78 €	40 000,00 €	111 850,70 €	0,00 €	151 850,70 €
TOTAL	38 068 029,93 €	-1 489 829,94 €	36 578 199,99 €	14 866 080,78 €	10 699 809,83 €	7 558 099,13 €	3 454 210,25 €	21 712 119,21 €